



Communiqué de presse
13 décembre 2016

Signature d'une convention régionale de lutte contre le travail illégal en Centre Val-de-Loire

Une convention régionale en Centre Val-de-Loire pour lutter contre le travail illégal dans le déménagement a été signée lundi 12 décembre 2016 à Orléans, en présence de M. Christophe Chassande, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du Logement du Centre-Val de Loire, représentant le préfet de région.

Elle s'inscrit dans le cadre de la convention nationale signée en 2015 : il s'agit de la troisième déclinaison, après l'Île-de-France le 28 juin 2016 et les Pays-de-la-Loire le 30 septembre dernier. L'objectif reste le même : informer et mettre en garde le grand public et les donneurs d'ordres sur les risques du recours au travail illégal, mais aussi mieux coordonner et cibler les contrôles sur le terrain.

Accompagnée de Mme Sylvette Prudent, Past-Présidente du groupement, Mme Anne-Michèle Chabuel, Présidente actuelle du groupement régional Bourgogne Franche-Comté Centre de la CSD se veut optimiste : « *Le travail illégal et la concurrence déloyale sont les premiers fléaux que subit notre profession : une gangrène qui se répand tuant les entreprises citoyennes qui ne parviennent plus à lutter. Aujourd'hui, grâce à une volonté politique, au dynamisme remarquable de la part des représentants de la DREAL, de la DIRECCTE et de l'URSSAF, nous avons espoir de gagner de plus en plus de batailles !* »

Engagée aux côtés de l'Etat et des partenaires sociaux, la Chambre Syndicale continuera à se mobiliser jusqu'à ce que cesse définitivement le développement de formes irrégulières de travail dans le secteur du déménagement.

Contact presse

Varùna LIUTKUS - 01 49 88 61 40

communication@cسدeménagement.fr

A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement

Créée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises sur les 1300 existantes du secteur.

www.cسدeménagement.fr, le site institutionnel de la CSD

www.demenager-pratique.com, le site de la CSD dédié au grand public